

La MDPH35 « pompe » les documents sur notre site....

8 Février 2008 :

Une adhérente de l'association s'étant procuré ce document, elle le scanne et nous le mettons en ligne le 9 Février.

29 Mars 2008

En allant sur le site de la MDPH35 Samedi soir, je découvre qu'en page d'accueil on pouvait télécharger le questionnaire de satisfaction des usagers.

Je l'ouvre donc et à ma grande surprise je me suis aperçu que c'est exactement le fichier PDF que nous avons mis à disposition des visiteurs depuis 2 mois maintenant....

Il y a exactement les mêmes erreurs de « scan » que sur le notre, (mise en page) la même transparence des pages, bref....c'est notre fichier que le site officiel de la MDPH35 a téléchargé et remis en ligne...à son compte...

1 Avril 2008

Notre adhérente réagit violemment face à la MDPH car ce document porte son nom. Excuses de la MDPH35 qui ne comprend pas pourquoi le webmaster ne s'est pas servi du fichier original....

2 Avril 2008

Le fichier est retiré du site officiel.....jusqu'à nouvel ordre

3 Avril 2008

Ils ont retrouvé le fichier original....et l'ont mis en ligne.

FIN....

Ce gag nous inspire plusieurs réflexions :

- La MDPH35 apparemment visite notre site, peut être pour y trouver des informations qu'elle n'aurait pas ?
- La MDPH n'a pas de scanner pour effectuer elle même ce travail...
- Elle aurait pu utiliser le fichier original créé par elle mêmeà moins qu'il ne soit égaré....comme parfois certains dossiers....
- Nous nous tenons à la disposition de la MDPH35, avec rétribution bien entendu pour effectuer tous travaux pour son site.
- La MDPH peut récupérer sans problème le fichier sur les montants des tarifs aides humaines, afin de mettre à jour le sien, qui n'a pas été changé depuis Juillet 2006

Et enfin, un petit problème pour jouer :

- Compte tenu
 - o que ce questionnaire de satisfaction avait été demandé par les associations lors du bilan d'étape du mois de Juin 2007,
 - o que la CNSA demandait déjà aux MDPH de le réaliser depuis fin 2006,
 - o que le fichier n'est apparu en illeet Vilaine qu'en fin Mars 2008,

Calculez le temps de réaction de la MDPH35.*

* On ne tiendra pas compte de la vitesse de performance des scanners...